

# Les chemins de Saint Jean

Bulletin municipal de la commune de Saint Jean d'Hérans



*Hameau de La Loubière*



Bonne rentrée à tous !

## Sommaire :

- **Le Mot du Maire..... p. 2**
- **Budgets..... p. 3 et 4**
- **Travaux en cours..... p. 4**
- **Travaux réalisés ..... p. 5**
- **Actualité du village..... p. 5 à 10**
- **Infos pratiques..... p. 10 à 12**
- **La vie des associations... p. 13 à 17**
- **Etat civil..... p. 17**

Mairie de Saint Jean d'Hérans - Le Village - 38710 SAINT JEAN D'HERANS

Tél : 04.76.34.98.35/Fax : 04.76.34.29.36 - Courriel : [st-jean-dherans@wanadoo.fr](mailto:st-jean-dherans@wanadoo.fr)

Elaboré par la « Commission Information » de la commune de Saint Jean d'Hérans - IPNS

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Tourne la ronde des saisons...Hélas, la période estivale arrive à son terme ! L'été s'achève et voici la rentrée des classes, les activités reprennent.

En ce qui concerne les réalisations communales en 2011 :

- les travaux de voirie sont quasiment terminés. La vitesse des véhicules est toujours excessive sur les axes principaux du Bourg. Une campagne de marquage au sol devrait déterminer de manière concrète des solutions pour sécuriser les accès ;
- Les stations d'épuration des hameaux de Touage, Villard-Touage et Tourres seront prochainement opérationnelles. Nous espérons que nos partenaires financiers nous suivront pour achever le programme « assainissement de Bongarrat, de la Jargne, des Rives et de la Loubière » en 2012-2013.

Ces stations d'épuration, indispensables à la protection de l'environnement, génèrent aussi un suivi et une charge de travail non négligeable pour Jean-Pierre Meyer, Technicien Communal. D'où la nécessité de créer un poste dont le contrat à durée déterminée de 15 heures par semaine, a été attribué à Murielle Blanchard. Ce poste vient remplacer et modifier celui occupé précédemment par Sandrine Tourbier. Outre les tâches qui incombait à Sandrine, Murielle a également la charge des espaces verts, du petit bricolage et divers autres travaux.

Autre sujet d'actualité, la fusion des Communautés de Communes. La réforme des collectivités du 16 décembre 2010 va dans le sens de notre projet et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de l'Isère, notifié par le Préfet le 11 mai 2011, reconnaît notre territoire Trièves : les trois Communautés de Communes, Clelles, Mens et Monestier de Clermont, moins la commune de Miribel-Lanchâtre. Le Conseil Municipal de Saint Jean d'Hérans, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, a approuvé ce schéma lors de sa séance du 17 juin 2011. Cette fusion pourrait être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Une étude financière, fiscale et organisationnelle a été lancée le 15 février 2011 à propos du projet de regroupement des intercommunalités du Trièves. Un premier rendu intermédiaire de l'étude par le Cabinet Stratorial Finances a eu lieu le 21 avril 2011 devant l'ensemble des Conseils Municipaux du Trièves. Le rendu final a été suivi d'une présentation globale du projet le jeudi 30 juin 2011. Nous retenons deux messages essentiels, rassurants, en cas de fusion :

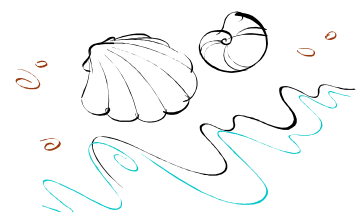
- 1) la neutralité en terme de fiscalité pour les ménages ;
- 2) la neutralité en terme de budget pour les Communes.

Il appartiendra ensuite aux 28 communes de se prononcer sur le projet de fusion des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale.

Voilà l'essentiel de l'info à ce jour, les pages préparées par la commission information, compléteront la vie communale et associative.

Le temps passe vite, le milieu du mandat est dépassé. Pour ma part, je demeure à votre disposition comme au 1<sup>er</sup> jour.

Jean-Pierre Viallat,  
Votre Maire.



Les résultats de l'exercice 2010 s'établissent comme suit :

**BUDGET COMMUNAL :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 569 159,42	▪ Recettes	▪ 270 238,73
▪ Dépenses	▪ 457 824,04	▪ Dépenses	▪ 241 935,53
▪ Report 2009	▪ 139 178,76	▪ Report 2009	▪ - 120 269,57
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>250 514,14</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>- 91 966,37</i>

**BUDGET DE L'EAU :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 83 174,17	▪ Recettes	▪ 709 497,98
▪ Dépenses	▪ 69 768,95	▪ Dépenses	▪ 726 463,30
▪ Report 2009	▪ -	▪ Report 2009	▪ 15 145,40
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>13 405,22</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>- 1 819,92</i>


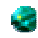

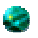
**BUDGET CCAS :**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
▪ Recettes	▪ 5 000,00	▪ Recettes	▪ -
▪ Dépenses	▪ -	▪ Dépenses	▪ -
▪ Report 2009	▪ 1 327,25	▪ Report 2009	▪ -
▪ <i>Résultat</i>	▪ <i>6 327,25</i>	▪ <i>Résultat</i>	▪ -

**Les BUDGETS PRIMITIFS 2011 s'équilibrent ainsi :**

	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget Communal	684 767,77 €	684 767,77 €	194 566,37 €	194 566,37 €
Budget de l'Eau	224 511,70 €	224 511,70 €	494 737,40 €	494 737,40 €
Budget CCAS	9 327,25€	9 327,25€	-	-

**Tarification de l'eau potable reste inchangée :**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>  Pour un ménage :<br/> de 1 m<sup>3</sup> à 149 m<sup>3</sup>.....0,54 €<br/> à partir de 150 m<sup>3</sup>.....0,27 € </li> <li>  Pour un jardin :<br/> de 1 m<sup>3</sup> à 149 m<sup>3</sup> .....0, 54 €<br/> à partir de 150 m<sup>3</sup>.....0,27 € </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>  Pour une stabulation :<br/> à partir de 1m<sup>3</sup>.....0,27 € </li> <li>  Pour un commerce :<br/> à partir de 1 m<sup>3</sup>.....0, 54 € </li> </ul> |
|--|--|

La redevance forfaitaire est maintenue à 38,20 €. A cela s'ajoute la taxe obligatoire de l'Agence de l'eau de 0,114 €/m<sup>3</sup>.

**Tarification de l'assainissement reste inchangée :**

Pour tout logement raccordé aux collecteurs, le prix s'élève à 0,26€/m<sup>3</sup> auquel s'ajoute la taxe de modernisation obligatoire de l'Agence de l'eau de 0,078€/m<sup>3</sup>. La redevance forfaitaire est de 30€.



## Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2011 :

Comme cela avait été annoncé en 2010, le Département ne perçoit plus la part qui lui revenait sur ces taxes. Désormais tout revient aux Communes et Communautés de Communes. Les taux d'imposition sont donc cumulés de sorte que, même si le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux comme proposé pour l'année 2011, la lecture des états se fera de la façon suivante :

	Part communale	Part Conseil Général	Taux 2011
Taxe d'habitation	5,04 %	6,38 %	<b>11,42 %</b>
Taxe foncière (bâti)	8,90 %	-	<b>8,90 %</b>
Taxe foncière (non bâti)	36,01 %	1,75 %	<b>37,76 %</b>
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	19,27 %	6,82 %	<b>26,09 %</b>

*De ce fait, le recalcul reste neutre pour les contribuables et n'augmente pas la pression fiscale.*

## Travaux en cours

### **Travaux d'assainissement**

La Commune de Saint Jean d' Hérans est équipée d'un réseau unitaire dans chaque hameau qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales des habitations. Le rejet s'effectue sans traitement préalable dans les différents ruisseaux de la commune.

Le zonage de l'assainissement collectif/non collectif préconisait l'assainissement collectif pour tous les hameaux de la commune. La première station d'épuration principale du village a été réalisée en 2010.

En 2011, les travaux de réalisation de 2 autres stations d'épuration ont déjà commencé :



- Pour les hameaux de Touage et Villard de Touage, une STEP de 140 EH qui permettra le raccordement de 35 logements. C'est une station de type filtres granulaires fin-verticaux, plantés de roseaux. Ce mode d'assainissement collectif « rustique » reste dans l'esprit d'utilisation des sols et des végétaux comme moyen épurateur ;
- Pour le hameau de Tourres, une STEP de 35 EH. Le projet, de même type que les autres stations, permettra le raccordement de 8 logements existants.

## Salle des fêtes



**La réfection du parquet ayant été faite en début d'été, il est recommandé aux utilisateurs d'en prendre soin (éviter de traîner chaises, tables...).**

# Actualités du village

## **Décharge devenue « ISDI Les Fontaines » (Installation de Stockage des Déchets Inertes) depuis l'arrêté du 29 juillet 2009 – *RAPPELS* –**

Voici la liste des déchets admis provenant *uniquement de la commune* :

Chapitre de la liste des déchets	Description	Restrictions
Déchets de construction et de démolition	Bétons	Uniquement déchets de construction et de démolition triés (1)
Déchets de construction et de démolition	Pierres	
Déchets de construction et de démolition	Terres non polluées	A l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe
Déchets de construction et de démolition	Granulats et gravats non pollués	Uniquement déchets de construction et de démolition triés (1)
Déchets de construction et de démolition	Matériaux de terrassement	A l'exclusion de la terre végétale et de la tourbe

**(1) Les déchets de construction et de démolition triés mentionnés dans cette liste et contenant en faible quantité d'autres types de matériaux tels que des métaux, des matières plastiques, du plâtre, des substances organiques, du bois, du caoutchouc, etc..., peuvent également être admis dans l'installation.**

La décharge est ouverte les samedis de 16h à 18h du 15 avril au 15 octobre de chaque année. En dehors de ces horaires, la clé est à récupérer et à ramener au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

### **Mise à disposition du Broyat sur le site des Fontaines.**

Afin d'organiser la distribution qui aura lieu le **lundi 5 septembre 2011**, merci de vous inscrire en Mairie avant le **vendredi 2 septembre 2011 à 11 heures**.

## **Production de compost mûr au site de compostage !**

Le site de compostage semi-collectif des Fontaines à Saint Jean d'Hérans, en activité depuis novembre 2009, a produit en ce printemps 2011 son premier compost mûr !

L'agent communal M. MEYER, avec l'aide de quelques bénévoles utilisateurs du site et de Trièves Compostage, a réalisé une opération de tamisage et de distribution de compost mûr le vendredi 08 avril à partir de 10h.

Environ 300 l de compost mûr tamisé ont été produit en cette belle journée de printemps, pour la plus grande satisfaction des habitants du centre bourg qui ont ainsi pu récupérer le fruit de leurs efforts de tri des déchets de cuisine et de participation au site. Que le compost soit réservé à des plantes d'appartement en pot, ou utilisé pour un grand potager, tout le monde était content de repartir avec son seau ou sac rempli de compost de qualité.

Le compost tamisé ce jour représente à peu près 1 m<sup>3</sup> de déchets de cuisine déposés dans le bac de remplissage du site (bac central) entre novembre 2009 et avril 2010. C'est autant de déchets qui ne sont pas allés alourdir les poubelles collectées sur la commune !



Un an et demi après son installation, le site de compostage semi-collectif des Fontaines à Saint Jean d'Hérans se porte très bien. Les apports au site sont importants, ils représentent environ 1 m<sup>3</sup> de déchets de cuisine compostés sur ce site tous les 6 mois, et les consignes affichées sur les bacs qui rappellent les gestes nécessaires au bon fonctionnement du site sont globalement bien respectées, même si les efforts concernant le brassage et la taille des déchets apportés ne doivent pas se relâcher.

Enfin, toutes les bonnes volontés qui ont envie de participer à ce projet sont les bienvenues !

**Renseignements auprès de Trièves Compostage – [trieves-compostage@hotmail.com](mailto:trieves-compostage@hotmail.com) – 04 76 34 74 85 – [www.trieves-compostage.com](http://www.trieves-compostage.com)**

## **Personnel communal**



Depuis début juillet 2011, Murielle Blanchard a été embauchée pour assurer l'entretien des espaces verts de la commune et l'ouverture de la décharge ISDI du samedi. Elle accompagnera également les enfants dans le transport scolaire du soir dès septembre et pourra remplacer Isabelle Bernard en cas d'absence de celle-ci.

Bienvenue à Murielle !!



## Commémoration le 8 mai 2011



## Fête des mères

Une rose, un apéritif, une animation musicale pour toutes les mamans présentes lors du dimanche 29 mai devant la Mairie.



## Ecole

### Rentrée scolaire 2011/2012



A la rentrée de septembre 2011, 15 élèves fréquenteront la classe unique sous la responsabilité de Brigitte Dangleant :

3 élèves au CP 2 élèves au CE1 3 élèves au CE2 5 élèves au CM1 et 2 élèves au CM2

Cantine scolaire : Isabelle Bernard, Adjointe technique, aura toujours la charge de la cantine scolaire. Le coût du repas fourni par l'EHPAD de Mens s'élèvera à 6,10 € sans compter les charges du personnel et de l'entretien des locaux. Suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juin 2011, le repas sera facturé 4 € aux parents.

La garderie périscolaire, qui fonctionne de 16h15 à 18h15, est également sous la responsabilité de Isabelle Bernard. Elle est entièrement financée par la commune.

Les élèves bénéficient d'un transport scolaire spécial et gratuit (financé par le Conseil Général de l'Isère) mais l'emploi d'accompagnatrice pour les enfants de moins de 5 ans (qui est assuré par Isabelle Bernard le matin et par Murielle Blanchard le soir) est financé par la commune.

## Ecole...suite

### L'école de Saint Jean d'Hérans



### Une fin d'année riche en échanges !

Les sorties ont été variées :

- Visite du musée de peinture de Grenoble.
- Travail autour de l'architecture des maisons avec une professionnelle.
- Trois sorties -projection cinématographique- à Mens dans le cadre des actions culturelles écoles et cinéma.
- 10 sorties piscine.
- Confection du pain et découverte du métier de maraîcher à La Ferme de la Salamandre.
- Rencontres avec les autres classes uniques (regroupement E.M.A.L.A) durant lesquelles les enfants ont pu échanger autour d'un concours de lecture, participer aux ateliers de course d'orientation ou partager les activités entreprises dans chaque classe (Contes, théâtre...)
- Journée de fin d'année à « Lou pà de l'Aze » à Valbonnais où les enfants ont pu savourer les spécialités culinaires du pays et randonner avec les ânes dans les différents sentiers.
- Les enfants ont terminé cette année scolaire en présentant leur travail à leur famille. Tout au long de l'année, ils ont en effet effectué des exercices oraux liés au conte, aidés par Elisabeth Calandry, conteuse professionnelle. C'est avec plaisir que les enfants ont récité et instrumenté leurs contes. Le public a été conquis. Parents, intervenants de la bibliothèque, de « Lire et faire lire », Elisabeth Calandry mais également Maurice, leur ancien maître, ont pu apprécier leurs histoires ! La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'un pique-nique.



### Intervenants :

Rappelons le rôle essentiel des différents partenaires bénévoles.

Les enfants découvrent régulièrement le plaisir de la lecture grâce à la bibliothèque (où ils se rendent tous les quinze jours, empruntent des livres) et aux intervenantes de « Lire et Faire lire » qui leur proposent des lectures à voix haute.



## Ecole ... suite

### Le Sou des écoles :

Il joue également un rôle important. Il a permis cette année encore, grâce à son soutien financier, la réalisation de plusieurs projets. Les dépenses du Sou s'élèvent à 5000 euros pour l'année en cours dont la moitié est allouée aux transports.

### Quelques dates à retenir !

- Thé dansant -Dimanche 25 septembre 2011
- Vente de gâteaux sur le marché prévue le 8 octobre
- Journée du livre et du jeu- le samedi 3 décembre.

### Nos inquiétudes...

*Les parents d'élèves à travers le Sou des écoles sont globalement inquiets de l'avenir des aides financières pour les activités en milieu scolaire (finances de l'Inspection académique, du Conseil Général et de la future Communauté de communes élargie). La réforme territoriale ajoutant ses incertitudes, ils sont conscients que la délégation de la compétence scolaire à l'échelon intercommunal, à plus ou moins brève échéance (2012 ?) va conduire l'école de Saint Jean à adopter un nouveau fonctionnement qui doit idéalement être anticipé.*

### Les effectifs de l'école :

Notons l'arrivée de deux nouveaux élèves en avril 2011.

A la rentrée de septembre : Trois élèves inscrits en CP ; quatre départs dont un déménagement.

Les effectifs à la rentrée seront donc de 15 élèves.

Bonnes vacances à tous les petits écoliers !

**IMPORTANT !...**



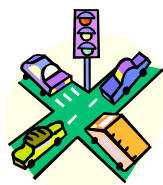
### **Des aides sont allouées aux enfants âgés de moins de 18 ans, habitant Saint Jean d'Hérans :**

- **40 € pour les enfants inscrits en classe de maternelle ;**
- **52 € pour les enfants inscrits en classe de primaire spécialisée ;**
- **78 € pour les enfants inscrits dans un établissement du second cycle ;**
- **90 € pour les enfants bénéficiant d'un séjour linguistique organisé par leur établissement de second cycle ;**
- **100 € pour les enfants inscrits à l'école de musique de La Mure ou à**

**l'association « Musique en Obiou »**



**Pour bénéficier de ces aides, apportez un certificat de scolarité ou d'inscription ainsi qu'un RIB à la Mairie.**



## **Sécuriser les accès du village**



Des travaux de sécurité seront exécutés aux points suivants :

### Accès sur RD 526 côté Mens :

Pose d'un panneau « STOP » sur la RD 526 pour laisser le passage aux véhicules arrivant de



Saint Sébastien.

### Carrefour chemin de la carrière/route du village :

Marquage au sol en peinture pour réduire visuellement le carrefour.

### Place du village :

Marquage au sol dans le prolongement du trottoir existant pour éloigner la circulation de la façade des maisons.

### Accès sur RD 34 B côté Villard de Touage :

Renforcement de l'effet de « porte » par un marquage au sol.

### Accès sur RD 526 côté La Mure :

Création de deux chicanes successives laissant 3,50 m de passage avec sens de passage prioritaire. Déplacement de la jardinière d'entrée pour renforcement de l'effet.

### Accès sur RD 228 côté Saint Sébastien :

Créer des stationnements en quinconce le long de la RD pour créer un effet de chicane grâce aux véhicules stationnés. Accompagner cet aménagement par deux bandes de rives permettant la réduction de la bande circulée à 4,50 m et en éloignant les véhicules des constructions situées côté nord de la voie.

## **Infos pratiques**

### **Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :**

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11 h.**

***Le Maire reçoit sur rendez-vous.***



### **Horaires d'ouverture de l'Agence Postale (Bureau situé dans les locaux du secrétariat de Mairie) :**

- **Lundi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 15h30 ;**
- **Mardi et Mercredi de 9h à 11h30 ;**
- **Vendredi de 9h à 11h.**

**Les jeunes atteignant l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie au cours du mois précédant leur seizième anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette attestation de recensement est nécessaire pour toute inscription à un examen ou à la conduite accompagnée.**



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, deux programmes radios changent de fréquence sur LA MURE et MONESTIER DE CLERMONT

**La Mure :**

France Bleu Isère passera de 92.7 à 89.6 Mhz

**Monestier de Clermont :**

France Musique passera de 107.3 à 92.6 Mhz

France Bleu Isère passera de 100.3 à 98.1 Mhz

Bonne écoute !!!



**La municipalité a décidé de prendre un arrêté de voirie portant alignement tout particulièrement pour l'ancienne route de la carrière qui se trouve trop souvent encombrée afin de garantir la libre circulation des véhicules et de garantir la sécurité de tous :**

**ARRETE DE VOIRIE PORTANT  
ALIGNEMENT**

**LE MAIRE de SAINT JEAN D'HERANS**

- VU** le code de la voirie routière,
- VU** le code général des collectivités territoriales,
- VU** la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,
- VU** le règlement général de voirie 64-3243 du 10/06/1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,
- VU** l'état des lieux, et la nécessité de garantir la libre circulation des véhicules à moteur, cycles et piétons

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 - Alignement.**

L'alignement de la voie communale n°33 se situe sur la face externe des murs des bâtiments riverains à la voie communale.

**ARTICLE 2 : Dégagement de circulation - Aucun obstacle, permanent ou mobile, autre que du mobilier urbain ou panneau de signalisation ne doit se trouver sur le domaine public communal, sans autorisation expresse de M. le Maire.**

**ARTICLE 2 - Responsabilité.**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**ARTICLE 3 - Validité et renouvellement de l'arrêté**

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.





**SAINT JEAN D'HERANS, bientôt « tout numérique » !**

**La région Alpes passera dans quelques mois à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer !**

La **région Alpes** effectue ce passage en deux phases : après la chaîne Canal + au 22 septembre 2010, c'est au tour des autres chaînes de passer au tout numérique le **20 septembre 2011**.

La diffusion analogique des chaînes de télévision historiques (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) va ainsi s'arrêter définitivement pour être remplacée par une diffusion exclusivement numérique. Tous les foyers de la région doivent vérifier que leur installation TV permet de recevoir la télévision numérique. Ceux qui ne seraient pas prêts pour le numérique n'auront plus la télévision après le 20 septembre 2011. Ceux qui se seront équipés recevront jusqu'à 19 chaînes gratuites, avec une meilleure qualité d'image et de son.

### Antenne râteau

Tous les foyers qui reçoivent aujourd'hui au maximum 5 chaînes, par une antenne râteau ou intérieure sont les premiers concernés. Pour continuer à recevoir la télévision après le 20 septembre 2011, ils doivent adapter leur installation à un mode de réception numérique (adaptateur TNT, téléviseur « TNT intégrée », ADSL, satellite, câble ou fibre optique).

Renseignez-vous avant tout achat. Pour vous guider, de nombreux professionnels (magasins et antennistes) se sont engagés à proposer aux téléspectateurs des produits et prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au logo « Professionnel agréé – tous au numérique ». Pour obtenir leurs coordonnées : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou 0970 818 818\*.

### Des aides financières

Il existe des aides financières, accessibles sous certaines conditions aux foyers qui reçoivent aujourd'hui uniquement les 5 chaînes historiques et éventuellement une chaîne locale par une antenne râteau ou intérieure. S'ils remplissent les conditions d'attribution, ces foyers peuvent bénéficier d'une aide de 25 € maximum pour s'équiper et d'une aide de 120 € maximum dans le cas d'une intervention sur leur antenne râteau.

Pour les foyers qui ne seraient pas couverts en TNT, une aide de 250 € maximum est attribuée sans condition de ressources pour l'acquisition d'un mode de réception alternatif comme la parabole.

Dans tous les cas, gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement. Les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 6 mois après le passage.

Adressez-vous au centre d'appel\* pour connaître précisément les conditions d'attribution et bénéficier de ces aides.

#### Le saviez-vous ?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau ou intérieure devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à l'antenne râteau ou intérieure après le passage.

\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*

**POINT LECTURE**  
ouvert tous les **A la Maison pour tous.**  
mercredi - samedi  
17h - 19h.



Adhésion : 15€ / famille  
10€ / personne seule.

**NOUVEAU** : Prêt de CD audios. 



## TRIEVES GYM VOLONTAIRE



Association affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Propose, à la **Maison pour tous** de St Jean d'Hérans :

**Gymnastique d'entretien :**  
**lundi 13h45 – 14h45**

**Gymnastique tonique :**  
**mercredi 19h30 – 20h30**

Les cours sont animés par Maryline Ivos (certificat de qualification professionnelle) et offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité physique adaptée et de partager un temps de loisirs et de bien-être.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous envoyer un mail :

- [trieves.gym@free.fr](mailto:trieves.gym@free.fr)
- 04 76 34 94 69

Reprise des cours le 12 septembre 2011.



## Association AID'AUTO 38

**Vous n'avez pas de voiture pour aller au travail !** Après une étude rapide de votre dossier, **Aide Auto 38 vous loue une voiture à petit prix**, le temps que vous trouviez une solution. Renseignez-vous auprès de votre conseiller emploi, votre assistante sociale, sur [www.aide-auto.com](http://www.aide-auto.com), ou laissez un message au 04.76.50.60.41

Vous avez du mal à vous séparer de votre ancienne voiture...*elle marche encore si bien !* **Offrez-lui une seconde vie en faisant un don utile pour l'emploi.** Aide Auto 38 récupère les voitures, les remet en état, et les loue à bas prix pour permettre aux gens dans la galère d'aller au travail. Nous recherchons avant tout des véhicules diesel ou petits véhicules essence, 15 ans d'âge maximum, contrôle technique de moins de 6 mois. Pour plus de renseignement : [www.aide-auto.com](http://www.aide-auto.com), [aidauto38@wanadoo.fr](mailto:aidauto38@wanadoo.fr) ou téléphoner au 06.73.69.17.56.



## Programmation 2011 – 2012 - Retenez bien ces dates !



**Mercredi 14**

**décembre 2011, à 18 h 00 - Spectacle théâtral et de**

**marionnettes**

**"Tu m'en liras tant !" TU M'EN LIRAS TANT !** est un spectacle autour du monde de la lecture et de son plaisir. Il croise inmanquablement celui de la table.



Il met en jeu un acteur, une marionnette, trois cartons et quelques objets tirés d'une batterie de cuisine et mis au service de textes courts.

Pour tout public, de 7 à 77 ans et plus !

Il permet d'accueillir dans le parcours du spectacle un texte « invité » qui serait en lien avec l'événement dans lequel il s'inscrit. Par la compagnie grenobloise "Life is not a picnic".

Proposé par Culture et Détente et le Pot-au-Noir, en partenariat avec le Sou des Ecoles de Saint-Jean d'Hérans - A la Salle des Fêtes de Saint-Jean d'Hérans

**Samedi 21 janvier 2012 à 20 h30 : Danse**

**"La nuit je mens..."**



Après "My Rock, variations" en 2008, Jean-Claude Gallotta et sa Compagnie reviennent cette année à Saint-Jean d'Hérans. Sous le titre "La Nuit, je mens..." (hommage affectueux à Alain Bashung), Jean-Claude Gallotta propose des duos et des solos sur le thème de la nuit, celle des rêves et des cauchemars, celle des mystères, celle des frôlements et des hardiesses, celle des profondes solitudes, celle des danses secrètes et des confidences dévoilées. Et à nouveau, à l'issue de la représentation, le public est invité à apprendre un court extrait de la chorégraphie et à l'interpréter à son tour... sur scène, et avec les danseurs de la compagnie.

**MC2 :**

Proposé par Culture et Détente, en partenariat avec la MC2 (Maison de la Culture de Grenoble) et le CCNG (Centre Chorégraphique National de Grenoble). A la Salle des Fêtes de Saint-Jean d'Hérans.

Culture et Détente - Renseignements, réservations : 04.76.34.99.63

**Ecran Vagabond du Trièves 38930 Clelles**

**Du cinéma à St-Jean d'Hérans**



Ce mois d'août, les films seront projetés en plein air à la tombée de la nuit, dans la cour de l'école. En cas de mauvais temps, repli dans la Maison pour tous, à la même heure.



**samedi 13 août à 21 h 00 « Une séparation » -**

L'histoire de deux couples très différents dans l'Iran d'aujourd'hui. Ours d'or à Berlin - 2 h 03 Pour ados et adultes

**lundi 22 août à 21 h 00 « Ni à vendre, ni à louer »** Un week-end où les destins, les classes sociales, les générations, les sentiments, les douleurs comme les joies, se croisent. Un week-end à la mer, en somme. Avec Jacques Gamblin, François Morel...1h 20 Pour ados et adultes.



**samedi 10 septembre à 20 h 30 « Le moine »** raconte le destin tragique de Frère Ambrosio dans l'Espagne catholique du XVIIe siècle. Avec Vincent Cassel...1h 41 Pour ados et adultes

**lundi 19 septembre à 20 h 30 « Omar m'a tuer »** Le fait divers, l'enquête et le procès qui ont suivi.- 1h 25 Pour ados et adultes



**samedi 8 octobre à 20 h 30 «Beginners »** Un dessinateur tente de comprendre ses échecs amoureux. Une jeune femme et un chien entrent alors dans sa vie. 1h 44 Pour ados et adultes

**lundi 17 octobre à 18 h 00 « Harry Potter... »** Le dernier épisode de la saga ...2h 10 Pour tous publics, à partir de 10 ans



Plein tarif : 3,50 €, tarif réduit : 2,50 €- renseignements : [www.evt.c.la](http://www.evt.c.la) ou par téléphone : 04 76 34 92 60





## AutoStop Solidaire et Sécurisé

Entrez dans ce réseau de déplacement écologique et social !

### • Qu'est-ce que c'est ?!

Il s'agit d'un réseau d'habitants formant un nouveau moyen de déplacement en Sud-Isère, solidaire et écologique. Pour être efficace, il a besoin que nous soyons le plus nombreux possible. Déjà plus de 160 véhicules sont prêt à transporter un passager inscrit.

**Découvrez le co-voiturage sans se prendre la tête : ça ressemble au stop, les risques en moins, la convivialité assurée !**



### • Comment ça marche ?!

**Inscription 1 seule fois par an, chacun reçoit une carte d'inscription personnelle et les identifiants associés (sac et autocollant)**

**Passager :** avec le sac et la carte d'adhérent, attendre prêt d'un arrêt de bus, ou d'un parking le passage d'un véhicule du réseau.

**Conducteur : aucun rendez-vous, aucune contrainte !**

Juste en voiture, avec la carte d'inscription et l'autocollant sur le pare-soleil. Vous apercevez une personne attendant avec un sac orange : il fait parti du réseau, arrêtez-vous en toute confiance.

**Au moment du trajet :** sécurisez-vous par l'envoi d'un SMS (optionnel) qui permet de recontacter les co-voitureurs en cas de nécessité.

### • Comment s'inscrire ?!

Vous voulez être alternativement conducteur ou passager, l'inscription coûte 20€.

**Vous n'êtes pas prêt à être passager mais vous avez envie de rendre service ? Devenez conducteur strict : l'inscription est gratuite pour vous !** Vous contribuerez ainsi à rendre le réseau de déplacement plus efficace.

**Rendez-vous à Drac Nature ou dans une mairie partenaire :** Chantelouve, Côtes de Corps, Mens, Miribel Lanchatre, La Motte d'Aveillans, Le Périer, Siévoz, St Laurent en Beaumont, la Morte (Alpes du Grand Serre), **St Jean d'Hérans**, St Sébastien, St Jean de Vaulx, Le Percy, Laffrey, la Salle en Beaumont, Ponsonnas, Cholonge... Apportez :

- une photo d'identité
- un justificatif de domicile ou de travail en Sud-Isère (ex : carte d'identité, fiche de paye...)
- votre permis de conduire (si vous voulez être conducteur)
- l'assurance de véhicule (si vous voulez être conducteur)
- une attestation d'assurance civile (si vous êtes passager)
- une autorisation parentale (pour les moins de 18 ans)

Plus d'info et inscription par correspondance : Drac Nature 04.76.81.36.76 <http://dracnature.eklablog.fr>



Association « Musique en Obiou »



*A la salle des jeunes, cette association permet à tous les habitants du canton de Mens (enfants et adultes) de pratiquer une activité musicale. Les instruments pouvant être pratiqués sont : guitare, piano, accordéon, violon, batterie, clarinette et saxophone.*

**Pour tous renseignements, contacter la Présidente Mme Claire Goujon au 04.76.34.30.03.**





## BILAN DE LA VOGUE



La vogue annuelle qui a eu lieu le 25 juin 2011 a été pour la deuxième année une véritable réussite. Grâce au beau temps, toutes les animations prévues ont pu se dérouler sur la place du village. Les activités proposées ont séduit les jeunes et les moins jeunes en espérant les développer d'année en année. Cette journée a permis de rassembler beaucoup de monde, petits et grands, pour un moment de convivialité entre Hérandous. Le Comité des fêtes a pour objectif de redonner la réputation de LA VOGUE de Saint Jean d'Hérans et de faire revivre ce village auquel nous tenons tous. Merci à tous les habitants et tous ceux qui ont été présents pour cette magnifique journée.

Nous envisageons de faire une journée animations pour la fête d'Halloween. Les enfants déguisés viendront vider vos bonbonnières. Les plus grands seront les bienvenus à la soirée de l'horreur qui aura lieu dans la salle des fêtes

transformée en manoir hanté. 

Toutes vos idées sont les bienvenues et vous pouvez également rejoindre notre équipe.

Adresse mail : [herandous.en.fetes@gmail.com](mailto:herandous.en.fetes@gmail.com)

**Votre Comité des Fêtes.**



### *ACCA de Saint Jean d'Hérans...*

Grosse activité, le matin du 24 juin où un bon nombre de chasseurs s'étaient rassemblés pour mettre en place les chapiteaux et organiser le repas de la fête de la Saint Jean.

Plus de 200 personnes ont pu savourer, entres autres, gratins dauphinois et rôtis de porc cuits au feu de bois dans les fours du village. Comme l'an dernier, ce fut l'occasion pour tous de se rencontrer et de passer un moment convivial et sympathique autour d'une bonne table.



## BILAN DE LA VOGUE



### Association Ecoute Voir

L'assemblée générale qui s'est tenue le 7 mai 2011 à la Maison Pour Tous de Saint Jean d'Hérans, a permis de dresser les perspectives d'avenir de l'association. Après sept années de projets intenses sur le territoire, l'association recentre son activité sur la commune.

Le labo photo devrait bientôt fonctionner dans la Maison Pour Tous. Ecoute Voir souhaite en effet poursuivre l'offre d'une pratique amateur de la photographie, dans le but de rendre accessible le regard que porte chacun sur un aspect de son quotidien, et de recueillir une parole.

Alors que la Saint Jean 2011 a été l'occasion de faire parler les images d'hier, tout en les croisant avec celles d'aujourd'hui, des activités nouvelles seront proposées bientôt.

**Denis Michel, président de l'association.**

## Etat civil

### Baptême Civil



*Camille BERNARD le 12 août 2011 à la Mairie de Saint Jean d'Hérans*



### Mariages

*Marlène Perrin et Julien Sibille le 9 juillet 2011  
Sophie Rogery et Samy Nasser le 9 juillet 2011*

### Décès



**Monsieur Vial Marcel le 17 janvier 2011 à Saint Jean d'Hérans  
Monsieur Barbarin Pierre le 31 mai 2011 à La Mure**





***Hameau des Rives***